

FRANCE

COMPÉTITIVITÉ ET PARTS DE MARCHÉ

LUDOVIC MARTIN



SYNTHÈSE

UN DÉFICIT DE COMPÉTITIVITÉ-COÛT QUI SE RÉSORBE LENTEMENT, MAIS PAS ENCORE DE GAINS DE PARTS DE MARCHÉ

1. La France présente les symptômes d'un déficit de compétitivité. Le tassement de la part des exportations françaises dans les exportations mondiales et un déficit commercial persistant en sont des illustrations. Ils sont le reflet de faibles performances à l'exportation et d'importations dynamiques. Depuis le début des années 2000, le commerce extérieur a quasi systématiquement contribué négativement à la croissance en France.

2. Les racines de ce déficit de compétitivité se trouvent dans une évolution défavorable de la compétitivité-coût, dont témoigne la hausse soutenue des coûts salariaux unitaires (CSU) depuis 2000, singulièrement par rapport à l'Allemagne. Cet écart de CSU s'explique surtout par l'évolution des rémunérations salariales.

Depuis 2012, la compétitivité-coût des entreprises françaises connaît toutefois une amélioration relative. Les coûts salariaux unitaires ont crû moins vite en France que dans l'ensemble de la zone euro, ce qui participe au rééquilibrage des trajectoires de coût du travail en zone euro.

Un cercle vicieux s'est ainsi mis en place. Pour maintenir leur compétitivité-prix, les entreprises ont dû comprimer leurs marges, ce qui a pesé sur l'effort d'investissement, la compétitivité-qualité et,

in fine, les exportations.

3. A partir de 2014, ont été mises en place des mesures de soutien, CICE et pacte de responsabilité, destinées à restaurer les marges et la compétitivité des entreprises. De nouvelles mesures de soutien sont planifiées pour 2018-2022.

Sur la période récente, on constate ainsi une amélioration des comptes des SNF. Depuis 2014, les taux de marge des entreprises se sont redressés et les profits progressent nettement. Le taux de marge des sociétés non financières (SNF) est ainsi passé de 29,9% en 2013 à 31,7% de la valeur ajoutée en 2017. **Cette amélioration s'explique avant tout par l'effet des mesures fiscales** (CICE et baisses d'impôts) et seulement en partie par le freinage des coûts salariaux unitaires.

Dans ce contexte, on constate une reprise assez nette de l'investissement des entreprises. L'investissement des SNF progresse pour la quatrième année consécutive et le taux d'investissement a dépassé son précédent point haut de 2008.

4. Toutefois, en dépit de ces évolutions récentes encourageantes, les parts de marché françaises au sein de la zone euro tardent à enclencher un rattrapage.

Après une période de net recul au cours des années 2000, les parts de marchés françaises au sein de la zone euro ont connu une période de relative stabilité entre 2008 et 2013 avant de s'éroder de nouveau. En outre, la capacité des producteurs locaux à répondre à la demande domestique, mesurée par le taux de pénétration des importations de biens et services, est un autre indicateur de compétitivité qui tarde aussi à s'améliorer.

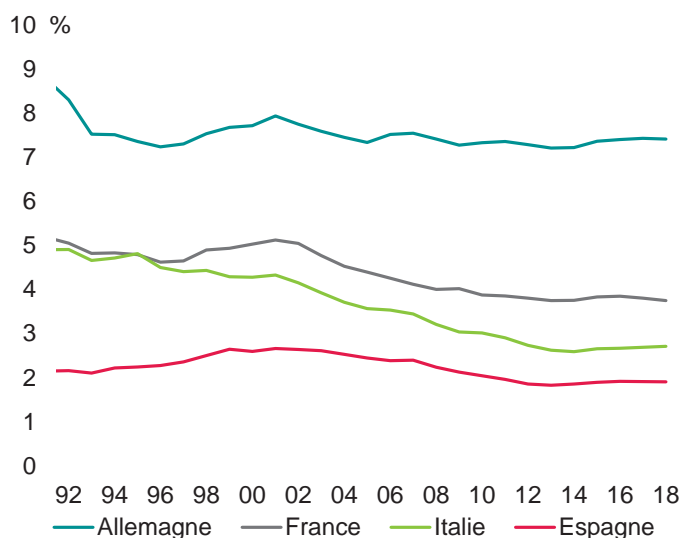
Plusieurs pistes peuvent être avancées pour justifier la persistance de ces médiocres performances à l'exportation :

- **L'érosion de la base industrielle française au cours des années 2000.**
- **Une forte concentration de l'appareil exportateur français.**

Par ailleurs, les résultats de « l'enquête compétitivité » de Coe-Rexecode conduite en 2017 suggèrent que **les produits français pâtissent d'un rapport qualité/prix défavorable.**

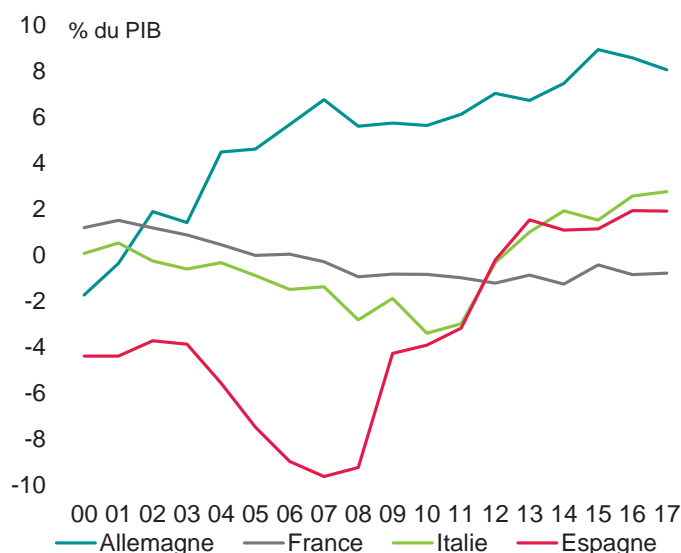
On peut aussi noter que, d'après l'indicateur synthétique de la Commission européenne, la France ne se classe pas dans les pays les plus performants en Europe **dans le domaine de l'innovation**, mais est **proche de la moyenne.**

Grands pays de la zone euro : part dans les exportations mondiales en volume



Sources : Eurostat, Crédit Agricole S.A.

Grands pays de la zone euro : balance commerciale

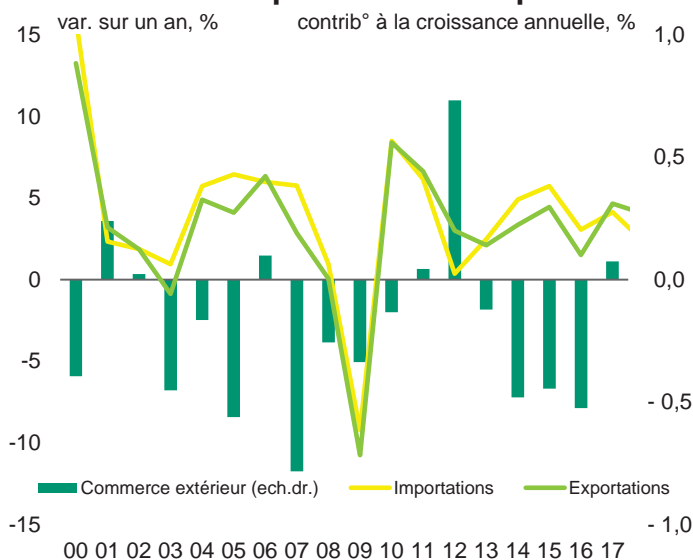


Sources : OCDE, Crédit Agricole S.A.

Entre 2000 et 2017, la part des exportations mondiales provenant d'Allemagne est demeurée assez stable, entre 7 et 8%. À l'inverse, entre 2000 et 2017, la part des exportations mondiales assurées par la France a reculé, de façon régulière, pour atteindre 3,7% en 2017 contre 5% en 2000.

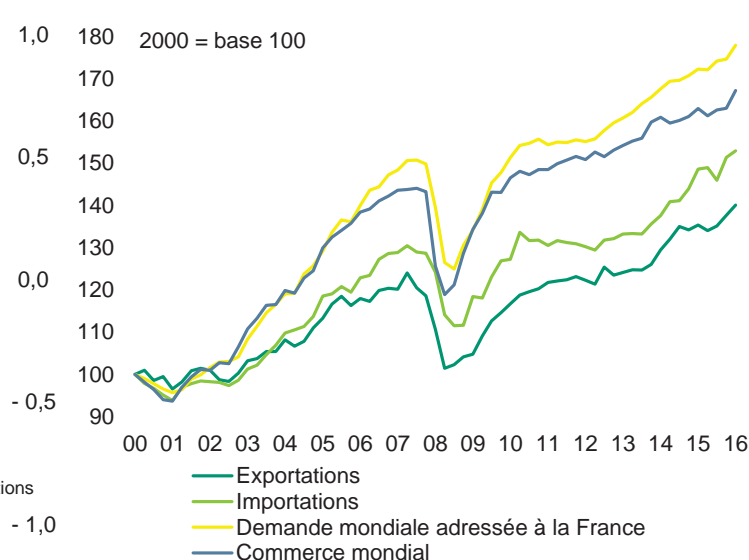
En parallèle, le solde commercial français s'est creusé au cours des années 2000, passant d'un excédent de 1,5% en 2000, à un déficit d'environ 1% du PIB en moyenne chaque année depuis la crise de 2008. Cette évolution est imputable surtout à la dégradation de la balance des échanges de biens dont le déficit atteint 2% du PIB en 2017. Toutefois, l'excédent dans les échanges de services s'érode également depuis 2012.

Contributions du commerce extérieur et variation des exportations et importations



Sources : Insee, Crédit Agricole S.A.

Commerce extérieur et demande mondiale adressée à la France



Sources : CPB (Netherlands Centraal Planbureau), DGTrésor, Insee

Depuis le début des années 2000, le commerce extérieur a quasi systématiquement contribué négativement à la croissance en France. Cela s'explique par un fort dynamisme des importations relativement à la production domestique, de pair avec une faible performance à l'exportation. Ces évolutions s'expliquent en bonne partie par le déficit de compétitivité de la France.

Ce déficit de compétitivité est notamment visible dans la relative atonie des exportations françaises relativement à la demande adressée à la France. Depuis le début des années 2000, alors que la demande adressée a progressé de 4,0% par an en moyenne, les exportations de biens et services sont en hausse de 2,2% en moyenne, ce qui traduit un recul continu des parts de marché de la France.

L'évolution des coûts salariaux unitaires (CSU)* montre des écarts importants entre l'Allemagne et la France, et plus généralement entre l'Allemagne et le reste de la zone euro – les coûts français progressant à peu près au même rythme que ceux du reste de la zone euro

Entre 2000 et 2010, les CSU ont progressé de seulement 0,5% par an en Allemagne contre 2% en France.

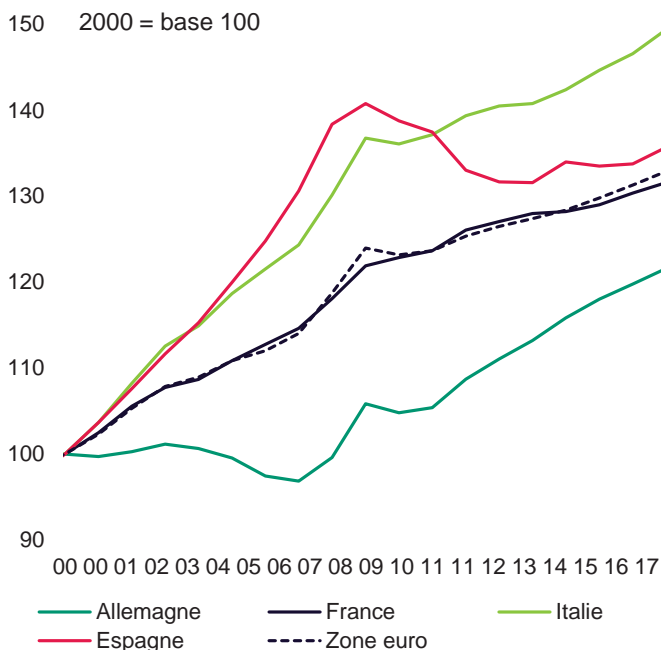
Une amélioration relative de la productivité allemande (notamment entre 2005 et 2008) et surtout une politique de modération salariale expliquent ces divergences. Cependant, la productivité française a bien résisté à la crise de 2008-2009, puisque sa progression annuelle moyenne se rapproche de celle de l'Allemagne sur la période 2000-2010 (voir page suivante).

C'est donc surtout la plus faible progression des salaires allemands qui est à l'origine du décrochage relatif de la France en termes d'évolution des CSU. Entre 2000 et 2010, le salaire nominal par tête allemand a augmenté, en moyenne, de 1,2% par an, contre 2,5% côté français.

Un marché du travail plus flexible en Allemagne, notamment à la suite d'un ensemble de réformes entreprises dans les années 2000, a favorisé cette modération salariale.

*CSU = masse salariale / valeur ajoutée en volume ou salaire horaire moyen par tête sur productivité du travail par tête

Zone euro : coût salariaux unitaires

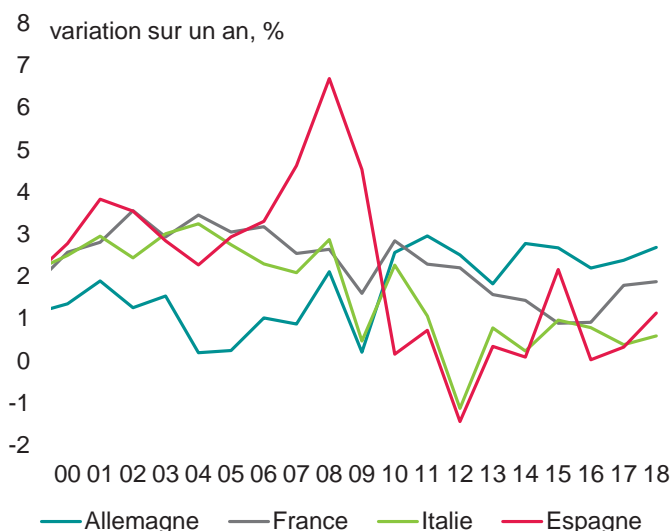


Sources : OCDE, Crédit Agricole S.A.

Études Économiques Groupe | France – compétitivité et parts de marché | juin 2018 | 7

UNE AMÉLIORATION RELATIVE DE LA COMPÉTITIVITÉ-CÔÛT DE LA FRANCE DEPUIS 2012

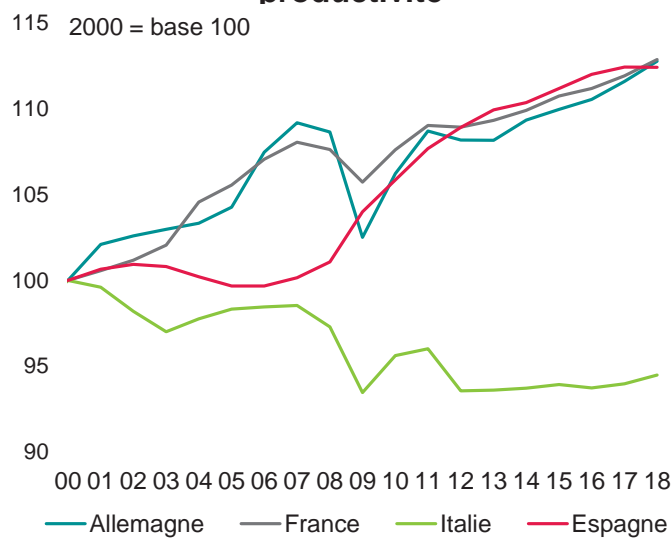
Grands pays de la zone euro : rémunérations salariales*



* Salaires + cotisations sociales par tête

Sources : OCDE, Crédit Agricole S.A.

Grands pays de la zone euro : productivité**



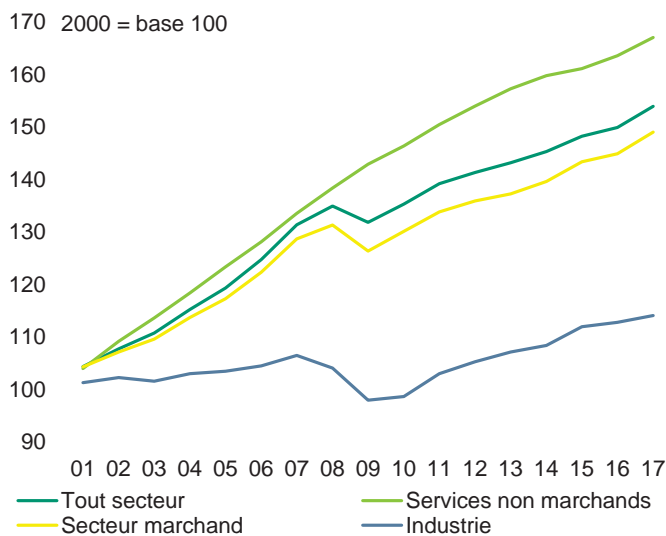
** PIB en volume par heure travaillée

Sources : OCDE, Crédit Agricole S.A.

Sur la période récente, la compétitivité-coût des entreprises françaises s'améliore. Les coûts salariaux unitaires (CSU) ont crû moins vite en France que dans l'ensemble de la zone euro depuis 2012 et moins rapidement qu'en Allemagne (+3% en cumulé en France, + 4,7% en moyenne dans la zone euro et +10,5% en Allemagne). Cette évolution des CSU participe au rééquilibrage des trajectoires de coût du travail en zone euro et à la résorption de ses déséquilibres internes.

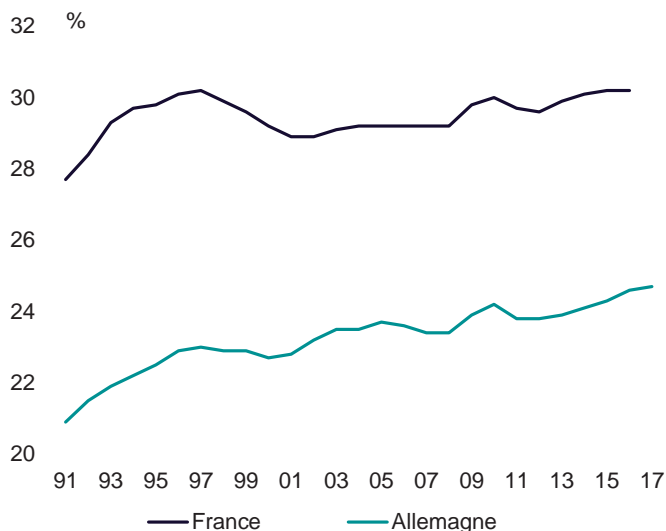
Ce regain de compétitivité-coût s'explique par un double mouvement : 1) la fin de la politique de modération salariale en Allemagne avec notamment l'instauration d'un salaire minimum ; 2) les mesures de baisse de charges mises en place en France.

Valeur ajoutée par secteur institutionnel



Sources : Insee, Crédit Agricole S.A.

Part de l'emploi public dans l'emploi total



Sources : Eurostat, Crédit Agricole S.A.

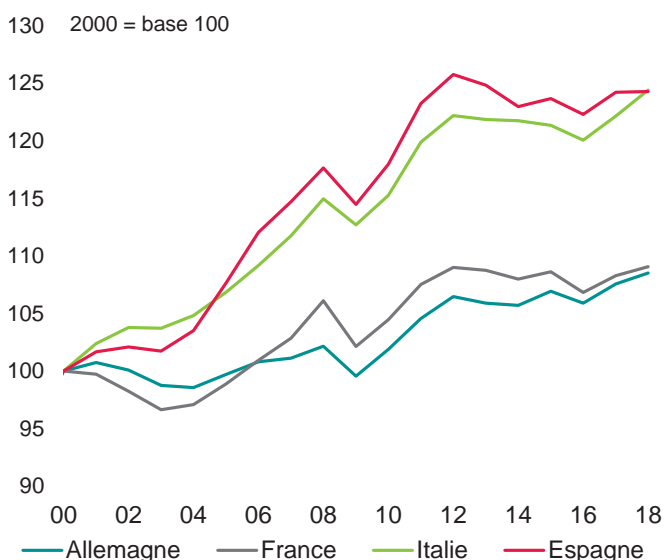
Par ailleurs, en France, la croissance du secteur marchand est en moyenne moins rapide que celle du secteur non marchand (administrations publiques) depuis le début des années 2000. La croissance du secteur industriel se caractérise par son atonie. Autre indicateur, en proportion de l'emploi total, la France compte une part relativement plus élevée de personnes travaillant dans le secteur public que l'Allemagne.

Au global, la part des dépenses publiques culmine à 57% du PIB en France en 2017. En comparaison, elle représente 44% du PIB allemand. La part croissante du secteur non marchand dans l'économie représente un coût supporté par le secteur privé. Ce coût n'est pas sans conséquences pour les marges des entreprises et leur capacité à investir.

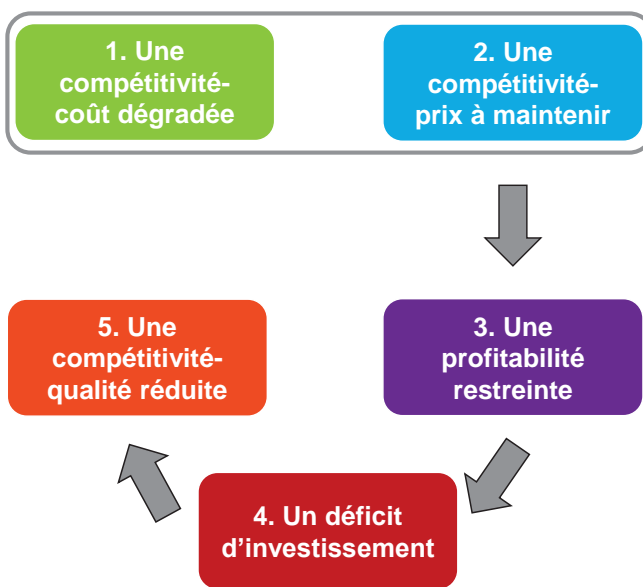
Études Économiques Groupe | France – compétitivité et parts de marché | juin 2018 | 9

UN CERCLE VICIEUX DANS LEQUEL LA COMPÉTITIVITÉ PRIX EST MAINTENUE...

Zone euro : prix des exportations



Sources : OCDE, Crédit Agricole S.A. e



Depuis le milieu des années 1990, les prix des exportations françaises et allemandes évoluent de façon relativement comparable. Cependant, cet indicateur ne tient pas compte d'un effet de sélection des firmes à l'exportation qui s'opère avec, notamment, l'intensification de la concurrence internationale. Les firmes les moins résistantes à la pression concurrentielle sont évincées du marché, alors que les survivantes peuvent et doivent proposer des prix attractifs par rapport aux entreprises exportatrices étrangères.

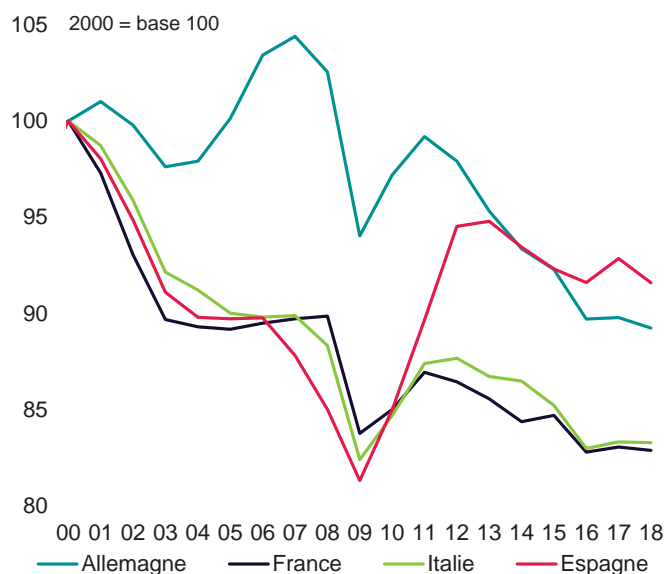
Par ailleurs, cette évolution relativement similaire de la compétitivité prix conduit à une pression sur les marges importante pour les entreprises françaises, pour compenser l'écart de compétitivité coût.

L'effort de marge est défini comme le rapport entre la compétitivité-prix et la compétitivité-coût. Un ratio supérieur à 100 implique une progression plus rapide des prix que des CSU par rapport à l'année de base. À l'inverse, lorsque le ratio est inférieur à 100, les CSU ont augmenté plus vite, les exportateurs ont alors dû comprimer leurs marges.

La perte de compétitivité-coût se traduit donc *in fine* par un effort relatif de marge plus important de la part des exportateurs français. Ces faibles marges, en réduisant la capacité des entreprises à investir, fragilisent la compétitivité hors prix, c'est-à-dire la performance des produits exportés en termes de contenu en innovation, qualité...

Une montée en gamme des produits français permettrait aux entreprises d'accroître leurs parts de marché, la concurrence internationale étant plus intense sur le bas et la moyenne gamme. Quelques secteurs traditionnellement très compétitifs en termes de qualité (ou d'innovation) bénéficient toujours d'un avantage relatif, l'aéronautique, le luxe, les produits pharmaceutiques ou les produits agroalimentaires, mais ils font plutôt figure d'exception. Une part importante des écarts de performance avec l'Allemagne se matérialise ainsi sur les dimensions hors prix.

Effort relatif de marge*



* Compétitivité prix / compétitivité coût
= prix à l'exportation / CSU

Sources : OCDE, Crédit Agricole S.A.

RAPPEL DES PRINCIPALES MESURES RÉCENTES EN FAVEUR DES ENTREPRISES

Niveau (en Md€)	2014	2015	2016	2017	
CICE	-11	-17	-18	-19	
Pacte de responsabilité et de solidarité		Allègements de cotisations (y.c. indépendants)	-5½	-9	-10
		Baisse de la C3S	-1	-2	-2
		Suppression de la contribution exceptionnelle d'IS		-3	-3
		Baisse du taux d'IS			-½
Sous total	-11	-23½	-32	-34½	
Plan d'investissement et TPE/PME		-½	-1½	-1½	
Plan emploi			-2	-3	
Allègements de charges sociales des agriculteurs			-½	-½	
Total des mesures en faveur des entreprises	-11	-24	-36	-39½	

Note de lecture : les chiffres sont arrondis. De ce fait, la somme apparente des arrondis peut différer de l'arrondi de la somme.

Sources : Projet de loi de finance 2017, rapport économique social et financier 2017

Le Pacte de Responsabilité et le crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE) ont été mis en place pour améliorer les marges, stimuler l'investissement et restaurer la compétitivité des entreprises.

Ces dispositifs en faveur des entreprises cumulés représentent 40 milliards d'euros en 2017 et ont été un élément déterminant dans le redressement récent des profits et des marges des entreprises.

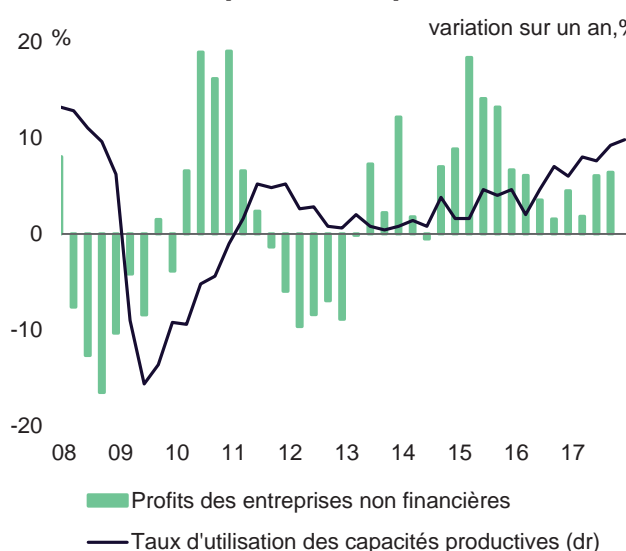
Nouvelles baisses de prélèvements pour les entreprises

- Nouvelles baisses d'impôts pour les entreprises : taux de l'IS ramené par étapes de 33,3% à 25% d'ici 2022 (10 Mds€)
- Rétablissement de l'exonération de cotisations sociales pour les heures supplémentaires – pour employeurs et salariés (4 Mds€)
- Hausse du taux du crédit d'impôt CICE de 6 à 7% en 2017, qui entraîne un gain pour les entreprises de 4 milliards d'euros en 2018.
- En 2018, le taux de CICE est ramené à 6% et, en 2019, transformation du CICE en baisse de charges pérenne de six points. Au niveau du Smic, cette baisse atteindrait 10 points.

Les mesures d'allègement pour les entreprises, notamment la baisse du taux de l'impôt sur les sociétés et le rétablissement de l'exonération de cotisations sociales pour les heures supplémentaires, qui représentent un allègement d'environ 12 milliards d'euros pour les entreprises, prolongent le plan de soutien mis en place depuis 2014 avec le CICE et le Pacte de responsabilité. Elles vont permettre d'amplifier le redressement de la compétitivité-coût et des profits.

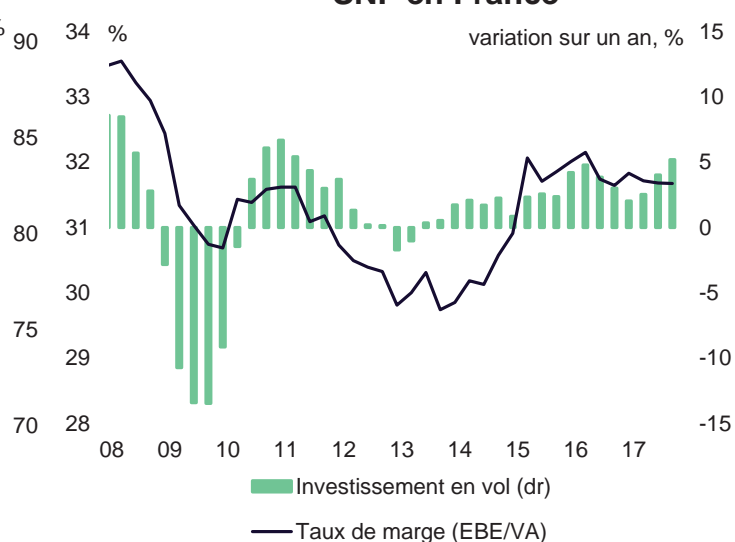
LA SITUATION FINANCIÈRE DES ENTREPRISES S'AMÉLIORE

Profits et taux d'utilisation des capacités de production



Sources : Eurostat, Crédit Agricole S.A.

Taux de marge et investissement des SNF en France

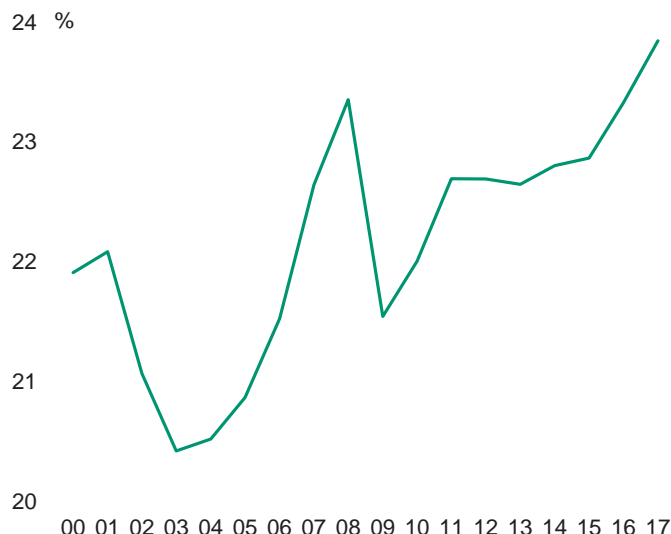


Sources : Insee, Crédit Agricole S.A.

Depuis 2014, les taux de marge des entreprises se sont redressés et les profits progressent nettement. Le taux de marge des sociétés non financières (SNF) est passé de 29,9 % en 2013 à 31,7 % de la valeur ajoutée en 2017.

Cette amélioration se justifie avant tout par l'effet des mesures de soutien (CICE et baisses d'impôts), et seulement en partie par le freinage des coûts salariaux unitaires.

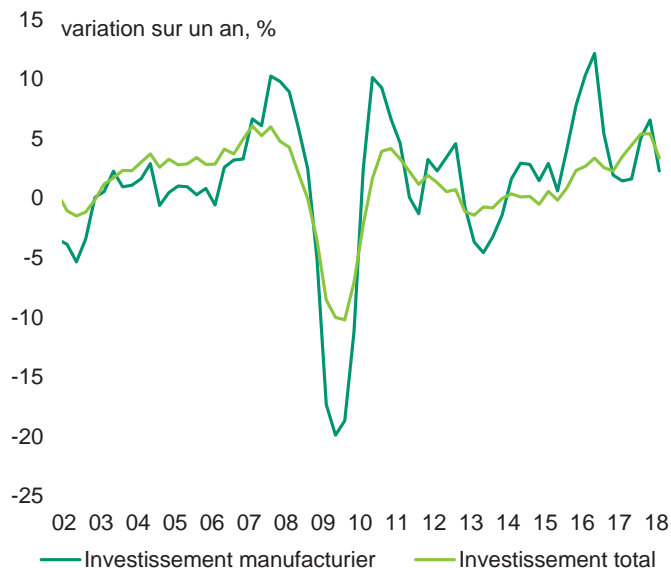
Taux d'investissement*



* Formation brute de capital fixe (FBCF) / valeur ajoutée brute (VA)*

Sources : Insee, Crédit Agricole S.A.

Investissement



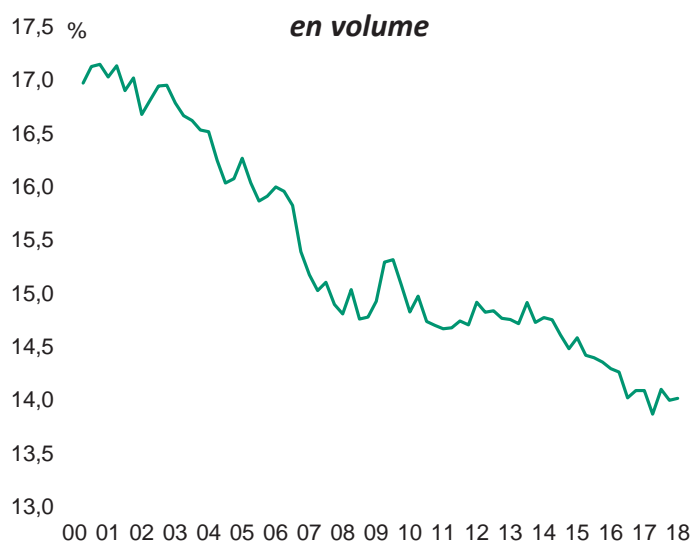
Sources : Insee, Crédit Agricole S.A.

Grâce au redressement des profits et au bas niveau des taux d'intérêt, l'investissement des sociétés non financières progresse pour la quatrième année consécutive et a connu une nette accélération en 2017, +5,2%, après +3,4% en 2016. Cette hausse a été notamment portée par un investissement manufacturier soutenu. En dépit d'un freinage ponctuel au premier trimestre 2018, la dynamique demeure favorable.

Le taux d'investissement a dépassé son précédent point haut de 2008, à 23,8%, au dessus de la moyenne européenne. Toutefois, malgré ces niveaux relativement élevés, les performances commerciales de la France à l'étranger demeurent décevantes.

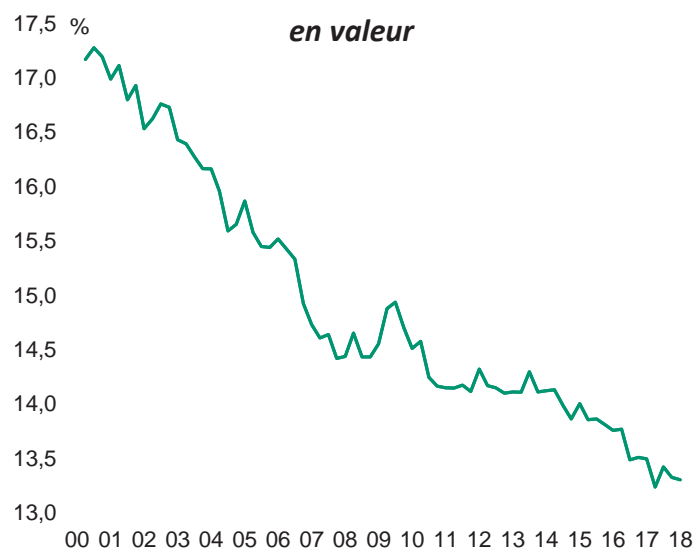
MAIS LES PARTS DE MARCHÉS FRANÇAISES AU SEIN DE LA ZONE EURO TARDENT À ENCLENCHER UN RATTRAPAGE

Part des exportations françaises dans les exportations de la zone euro



Sources : Insee, Crédit Agricole S.A.

Part des exportations françaises dans les exportations de la zone euro

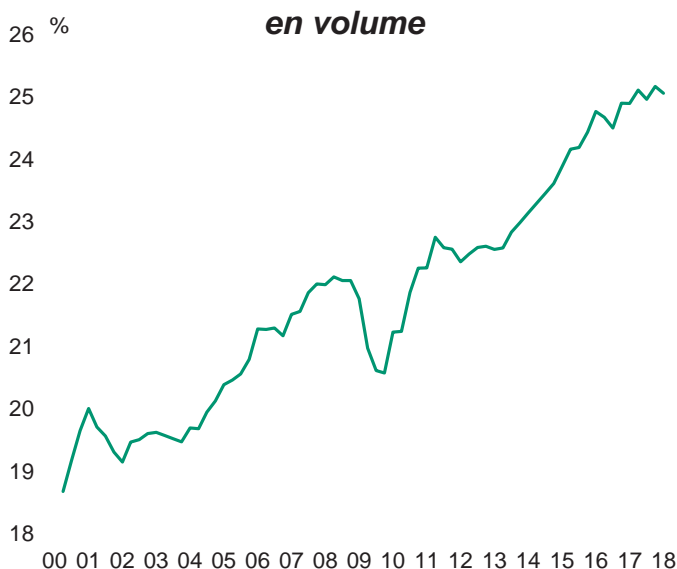


Sources : Insee, Crédit Agricole S.A.

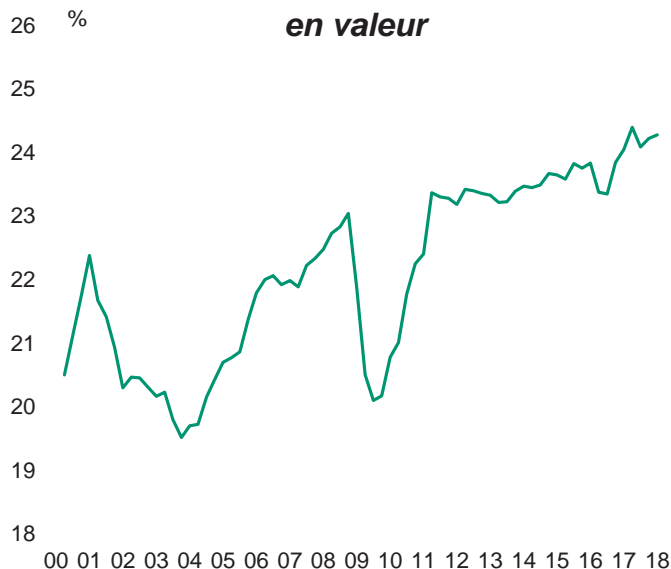
Après une période de net recul au cours des années 2000, les parts de marchés françaises au sein de la zone euro ont connu une période de relative stabilité entre 2008 et 2013 avant de s'éroder à nouveau.

Au premier trimestre 2018, la part des exportations françaises de biens et services dans la zone euro s'établit à 14% en volume et 13,3% en valeur. À ce stade, mesuré en volume ou en valeur, on ne constate pas de rattrapage des parts de marché françaises au sein de la zone euro. Sur un an au premier trimestre 2018, elles sont quasi stables.

Taux de pénétration du marché intérieur



Taux de pénétration du marché intérieur



Sources : Eurostat, Crédit Agricole S.A.

Sources : Eurostat, Crédit Agricole S.A.

La capacité des producteurs locaux à répondre à la demande domestique est un autre indicateur de compétitivité par rapport à la concurrence mondiale. Pour l'appréhender, on calcule le taux de pénétration du marché domestique par les importations de biens et services, en valeur et en volume, défini comme le rapport des importations de biens et services à la somme du PIB et des importations de biens et services.

Depuis le début des années 2000, ce ratio connaît une hausse marquée, en dépit d'un creux lié à la crise de 2008-2009 et à la contraction des échanges mondiaux sur la période. Après la crise, le taux de pénétration a ensuite retrouvé une tendance haussière.

Au premier trimestre 2018, le taux de pénétration du marché intérieur s'établit à 25% en volume et 24% en valeur. Sur un an au premier trimestre 2018, le taux de pénétration est quasi stable.

Études Économiques Groupe | France – compétitivité et parts de marché | juin 2018 | 19

POURQUOI LES PARTS DE MARCHÉ TARDENT-ELLES À S'AMÉLIORER ?

Plusieurs pistes peuvent être avancées pour justifier la persistance des médiocres performances de la France à l'exportation.

L'érosion de la base industrielle française au cours des années 2000, explique pourquoi, en dépit d'une amélioration récente du déficit de compétitivité-coût, les parts de marché mettent du temps à entamer une amélioration. La part de la valeur ajoutée manufacturière française dans la valeur ajoutée manufacturière de la zone euro est passée de 17,3 % en 2000 à 13,6 % en 2017. L'économie française est structurellement faiblement exportatrice du fait de sa forte concentration dans le secteur tertiaire.

Compte tenu de cette désindustrialisation, l'appareil exportateur français est aujourd'hui fortement concentré. En 2017, les 100 premiers exportateurs réalisent 40% des exportations totales de biens depuis la France et les 1 000 premiers (moins de 1% des entreprises exportatrices) concentrent un peu plus de 70% des exportations. De ce point de vue, l'amélioration des marges est un préalable pour favoriser l'émergence de nouvelles entreprises exportatrices compétitives, mais cela nécessite un certain délai.

Par ailleurs, les résultats de « l'enquête compétitivité » de Coe-Rexecode conduite en 2017 suggèrent que les produits français pâtissent d'un rapport qualité / prix défavorable (notamment dans les biens intermédiaires, biens d'équipement mécaniques et biens d'équipement électriques et électroniques). Les points faibles mis en avant par les importateurs interrogés sont l'ergonomie, l'innovation et le prix, tandis que les points forts sont notamment les délais de livraison et la notoriété et les services associés.

Enfin, on peut aussi noter que, d'après l'indicateur synthétique de la Commission européenne, la France ne se classe pas dans les pays les plus performants en Europe dans le domaine de l'innovation, mais est proche de la moyenne. Notons par exemple que la part des dépenses de recherche et développement dans le PIB en France est d'environ 2%, proche de la moyenne de la zone euro, et en dessous de l'Allemagne (proche de 3%).